

## A. AMELIORER L'ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE EN FAVORISANT LES MODES ALTERNATIFS A LA VOITURE

### 4- COMPLETER LE MAILLAGE CASA

#### Repenser les itinéraires poids-lourds pour les flux de marchandises et contractualiser avec les professionnels

Lien(s) :

- Fiche n°22 : Définir les conditions d'accès des livraisons aux centres-villes et rapprocher les réglementations communales



#### Enjeux

Canaliser les flux de marchandises en les affectant aux voiries susceptibles de mieux les supporter

Protéger les zones sensibles des circulations Poids Lourds

Faciliter les déplacements des professionnels

Reconnaître l'utilité de l'activité « marchandises »

Rendre cohérente les réglementations actuelles

Arrêter des solutions visant à réduire les nuisances liées aux circulations poids lourds dans une démarche partagée avec les professionnels

#### Actions

Identification d'un itinéraire Nord-Sud en optimisant la voirie départementale pour la desserte des pôles générateurs de l'arrière pays

Lancer un groupe de travail marchandises sur la question des itinéraires et des nouvelles infrastructures avec le Conseil Général des Alpes-Maritimes et la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence - Contractualisation, au travers d'une charte entre tous les acteurs du transport de marchandises en ville, pour garantir l'efficacité des mesures du PDU

#### Suites à donner

Réaliser un schéma départemental poids lourds à long terme

Constituer l'instance de concertation et définir des objectifs et un calendrier de travail

Assurer un suivi des instances (pérenniser le fonctionnement du groupe de travail)

#### Maîtrise d'ouvrage

Conseil Général des Alpes-Maritimes - Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis pour la contractualisation

#### Partenaires

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis - Communes - CAPAP - ADAAM - Les organismes professionnels pour la contractualisation

#### Partenaires financiers

Les organismes professionnels

#### Echéances

CT/MT : Lancer le groupe de travail

LT : Réalisation d'un itinéraire poids lourds

CT Constitution de l'instance

CT/MT Premier projet pouvant être discuté dans l'instance : mise en place d'un ELP, notamment

#### Estimations financières prévisionnelles

Coût des travaux à déterminer - 60K€ pour le processus de concertation et le soutien éventuel d'un cabinet spécialisé. Ce coût comprend : L'animation des réunions - Les travaux préparatoires aux réunions (recherches techniques, rendez-vous préalables avec les différents acteurs : transporteurs, chargeurs, commerçants, etc...) - Les réponses éventuelles aux questionnements suscités lors des instances (études complémentaires - rencontres de personnes ressources, etc...). Participation de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis : 20% du total.

#### Indicateur(s) de suivi

Nombre de pôles générateurs de flux marchandises - Nombre d'accidents impliquant poids lourds - Mesures comparatives de la qualité de l'air et du bruit des itinéraires identifiés dans le cadre d'une étude d'impacts